

CPJEPS Animateur d'Activité et de Vie Quotidienne

Financement	
Formation professionnelle continue	
Non conventionnée / sans dispositif	
Organisme responsable et contact	
CFA SPORT ANIMATION NOUVELLE AQUITAINE Marie Devaud 05.56.80.25.50 contact@cfasana.fr	
Accès à la formation	
Publics visés :	
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)	
Sélection :	
Entretien	
Niveau d'entrée requis :	
Sans niveau spécifique	
Conditions d'accès :	
- Avoir 16 ans minimum - Être titulaire du PSC1 à jour - Être capable de prendre en charge en sécurité un groupe lors d'une activité éducative ou socioculturelle. - Ne pas faire l'objet d'une interdiction d'encadrement de mineurs.	
Prérequis pédagogiques :	
Vérifiés et attestés par l'organisme de formation, au moyen de : - La production d'une attestation de réussite à l'une des formations relatives au secourisme susmentionnées ; - Une mise en situation professionnelle d'animation d'un groupe en sécurité, lors d'une activité éducative ou socioculturelle, d'une durée de 20 minutes maximum suivie d'un entretien d'une durée de 20 min maximum portant notamment sur les aspects sécuritaires.	
Contrat de professionnalisation possible ?	
Non	

Objectif de la formation

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires afin d'exercer une activité professionnelle, dans des accueils collectifs de mineurs (ACM) notamment : du périscolaire, accueil de loisir, séjour de vacances mais aussi toutes structures accueillant du public et organisant des activités socio-éducatives et culturelles. L'animateur d'activités et de vie quotidienne travaille en lien avec le projet de l'entreprise qui l'emploie, et au sein d'une équipe. La possession du diplôme (CPJEPS AAVQ) atteste que son titulaire est capable de : - Participer au projet et à la vie de la structure, - Animer les temps de vie quotidienne de groupes, - Concevoir des activités en direction d'un groupe, - Animer des activités en direction d'un groupe.

Contenu et modalités d'organisation

Le CPJEPS contient 3 blocs de compétences (BC) à valider pour obtenir le certificat : BC 1 : Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle. BC 2 : Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle. BC 3 : Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Suite à l'obtention du diplôme il est possible d'entreprendre une formation de niveau supérieur BPJEPS. Bon à savoir : la détention du CPJEPS mention "animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle" dispense des exigences préalables à l'entrée en formation BPJEPS ASEC.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00627360	du 01/10/2025 au 16/10/2026	Poitiers (86)	UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE-AQUITAINE	Non éligible		
00627358	du 06/10/2025 au 23/10/2026	Coulounieix-Chamiers (24)	UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE-AQUITAINE	Non éligible		

00627359

du 03/11/2025 au
17/12/2026

Aiguillon (47)

UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE

Non
éligible

Contrat
app

00623629

du 19/11/2025 au
18/12/2026

Rochefort
(17)

UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE

Non
éligible

Contrat
app